

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 24 août 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-vingt-quatre août à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leur séance, sous la présidence de Monsieur Michel JOUZEAU, Maire.

Etaient présents : M. PÉROT Yannick, Mme GUÉRINEAU Brigitte, M. ARNAULT Michel Mme ARQUEZ Micheline, M. BONNICHON Philippe, Mme PHILIPPOT Jocelyne, M. JOLY Michel, Mme BERTHELOT Maria, Ms BARRAULT Pierre, BERTHELOT David, Mmes POISSON Emmanuelle, RAVAN Bénédicte

Etaient absents : M. MOLET Hervé, Mme FERNANDES DIAS Sophie

Secrétaire de séance : M. BARRAULT Pierre

Date de la convocation : le 19 août 2015

ORDRE DU JOUR :

- Budget communal - Décision modificative
- Subvention pour l'ESJC
- Renouvellement d'un contrat CAE
- Café Restaurant Le P'tit Gourmet - convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage
- Conventions pour les TAP
- Bibliothèque municipale - renouvellement du contrat d'assistance
- Assurance SMACL - Remboursement de sinistre
- Participation à l'Ecole de Musique de DESCARTES
- Questions diverses

Avant de commencer la séance, M. le Maire tient à remercier les conseillers et conseillères pour leur participation à la conception du char de La Celle Saint Avant, et, ceux et celles qui ont bien voulu tenir le stand de la Commune l'occasion du Comice Agricole de Descartes.

Pas d'observation sur les comptes rendus des réunions des 22 juin et 2 juillet 2015 ; ils sont approuvés à l'unanimité

Délib 01/08/2015 - Budget communal - Décision modificative n°3

Section de fonctionnement

Dépenses

6247 - Transports collectifs	2 000.00 €
6067 - Fournitures scolaires	-2 000.00 €
60632 - Fournitures de petit équipement	4 000.00 €
Chap 022 - Dépenses imprévues	- 4 000.00 €

Section d'investissement

Dépenses

Chap 020 - Dépenses imprévues 1 060.00 €

Recettes

Chap 024 - Produit des cessions 1 060.00 €

votants	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

Délib 02/08/2015 - Subvention accordée à l'Association des Fêtes Celloises

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'accorder à « L'Association des Fêtes Celloises » une subvention de 300 € ; cette dépense sera imputée à l'article 6574.

Votants	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

Délib 03/08/2015 - Renouvellement d'un contrat CAE

Monsieur le maire propose de renouveler le contrat CAE, au profit de Mme BERTRAND, à compter du 1^{er} novembre 2015 pendant une durée d'un an, à raison de 25h/semaine.

A l'unanimité, le conseil municipal, adopte la proposition du maire.

Délib 04/08/2015 - Projet de réouverture du Café Restaurant « Aux P'tits Gourmets » Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage

Monsieur le maire informe le conseil municipal, que M. CHEVRÉ, Consultant développement des territoires ruraux (Société AC. Consultant), a travaillé sur le projet de réouverture du café restaurant.

Il rappelle l'intérêt et les conditions de réalisation d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage publique.

Le conseil municipal, approuve la proposition formulée par M. CHEVRÉ et approuve le montant des honoraires d'un montant de 8 625 € HT et donne toute délégation au maire pour signer la convention correspondante.

Votants	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

Délib 05/08/2015 - Temps d'activités périscolaires - Intervention d'associations - Conventions de partenariat

Monsieur le maire informe le conseil municipal que dans le cadre de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, des associations vont intervenir durant les Temps d'Activités Périscolaires.

Des conventions seront passées avec lesdites associations.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- EMET un avis favorable à l'intervention d'associations dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires et autorise Monsieur le Maire, à signer les conventions correspondantes.

Votants	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

Délib 06/08/2015 - Contrat d'assistance au logiciel PMB pour la bibliothèque

Le contrat d'assistance au logiciel PMB, pour la bibliothèque municipale, est renouvelé pour un an, à compter du 6 septembre 2015, pour un montant de 528.40 € TTC.

Votants	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

Délib 07/08/2015 - Remboursement de sinistre

Le conseil municipal accepte le remboursement de sinistre de 1 541.92 € de l'Assurance SMACL correspondant à 2 panneaux accidentés au Pet de Fourche ; M. le maire précise qu'un complément de 400 € sera versé par la Smacl, suite à une erreur dans le chiffrage.

Votants	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

Délib 08/08/2015 - Participation à l'école de musique de Descartes

Le conseil municipal, décide de verser une participation à l'Ecole de Musique de Descartes, à hauteur de 50 € par enfant inscrit pour la saison 2015-2016.

Votants	13
Pour	13
Contre	0

Abstention	0
------------	---

Délib 09/08/2015 - Subvention accordée à ESJC

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'accorder à l'Entente Jeunesse Sportive Celloise - ESJC une subvention de 1 000 €.

Votants	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H50

Le Maire,
Michel JOUZEAU